

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 22 septembre 2014 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement  
Mme Monique Vallée, conseillère de ville  
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement  
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement  
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

**ABSENCE :**

M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Marc Morin, directeur d'arrondissement  
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**CA14 20 0516**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

## **10 - Présentation du budget de fonctionnement 2015**

Chers collègues du conseil, Mesdames, Messieurs, Bonsoir.

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée spéciale du conseil. C'est l'occasion pour mes collègues et moi de vous présenter le budget qui permettra à notre arrondissement d'offrir, en 2015, des services municipaux de qualité aux LaSalloises et aux LaSallois. Je vous remercie de votre présence et de votre intérêt.

Bien qu'aucune disposition légale ne nous oblige à procéder ainsi, je souhaite résumer aux citoyens présents les grandes lignes du prochain budget, avant son adoption par les membres du conseil d'arrondissement. Afin d'assurer la pérennité des actifs de l'arrondissement et répondre aux besoins de nos concitoyens, ce budget sera basé sur la continuité et tiendra compte de nos orientations stratégiques, de notre vision du développement de LaSalle et des défis qui attendent notre arrondissement.

Je vais aussi rappeler les principaux projets d'investissement prévus en 2015 et qui figurent au programme triennal d'immobilisations adopté le 2 septembre.

### **Réforme du financement des arrondissements**

L'élément qui a le plus gros impact sur notre budget 2015 est la réforme du financement des arrondissements, dont vous avez peut-être eu écho par les médias. Début juillet, l'administration Coderre-Desrochers a dévoilé les résultats d'une évaluation complète des budgets que devraient recevoir les arrondissements pour fournir aux citoyens les services qui relèvent de leur compétence. Cette analyse découle de travaux rigoureux auxquels ont participé des représentants de tous les arrondissements.

Cette réforme du financement prévoit un rééquilibrage de l'enveloppe budgétaire des arrondissements. Sur une période de transition de 5 à 10 ans, certains vont recevoir moins de financement, alors que d'autres en recevront davantage. C'est le cas de LaSalle, qui va recevoir 1,898 millions de \$ de plus par année pendant cinq ans. À terme, notre budget annuel sera donc augmenté de 9,5 millions.

L'ajustement à la hausse du financement de LaSalle n'est pas le fruit du hasard. Ceux qui ont assisté à la présentation de notre budget ces dernières années peuvent témoigner que, chaque fois, nous avons répété que LaSalle ne recevait pas le niveau de financement qui correspond aux services que notre arrondissement doit livrer.

Bien sûr, l'annonce par Montréal d'une réforme du financement des arrondissements et, par conséquent, de la révision à la hausse de notre dotation, nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Toutefois, il ne faut pas oublier que notre sous-financement historique a laissé des traces profondes dans nos finances et que l'ajustement promis est échelonné sur cinq ans. La situation arrêtera de s'envenimer, mais elle prendra plusieurs années à se rétablir, d'autant plus que nous devons quand même répondre aux attentes de Montréal en matière de réduction de la main-d'oeuvre, de rationalisation des services, etc.

La réforme du financement des arrondissements comporte aussi l'harmonisation de certains services traditionnellement rendus par les arrondissements. Reviendront au central : les redevances sur le stationnement, sauf les vignettes, l'enlèvement et le transport des matières résiduelles, les revenus de permis de construction et la gestion des sites de neiges usées.

Ce sont là plusieurs changements qui affecteront notre gestion locale, mais au moins nous aurons plus de ressources financières pour donner nos services de proximité.

## Le budget 2015

Pour l'année en cours, 2014, le budget de fonctionnement s'élevait à 44 556 300 \$. Pour l'année 2015, le budget de l'arrondissement de LaSalle a été établi à 44 726 800 \$, soit en très légère hausse de 170 500 \$, ou 0,38 %, par rapport à 2014.

Ce budget 2015 est constitué :

- d'un transfert budgétaire de 34 619 200 \$ de la Ville de Montréal;
- d'une somme de 8 916 700 \$ en taxation locale, qui comprend l'espace fiscal et la taxe locale sur les services;
- et des revenus pour l'arrondissement estimés à 1 190 900 \$.

J'attire votre attention sur les deux éléments suivants :

- Le taux de la taxe locale demeure inchangé à 0,1149 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière. Ce taux comprend l'espace fiscal cédé par la Ville.
- Et grâce à la réforme du financement des arrondissements mise en place par l'administration Coderre-Desrochers, pour la première fois depuis plusieurs années, l'arrondissement de LaSalle n'aura pas à puiser dans ses surplus accumulés pour boucler son budget. Heureusement, car des surplus, il n'en reste plus beaucoup. L'année dernière, nous avons dû affecter 1,4 M\$ de nos surplus pour boucler le budget. Or, tous les principes de bonne gestion exigent que nous ayons assez de surplus pour prévenir les coups durs, comme un hiver particulièrement neigeux. Nous pouvons donc commencer à reconstituer les réserves dans lesquelles nous avons dû puiser près de 10 millions de \$ simplement pour balancer notre budget ces dernières années.

## Dépenses et revenus

Le document de trois pages déposé sur la table à l'entrée de la salle vous donne la ventilation détaillée des dépenses - par activité et par objet - et les revenus anticipés pour 2015. Les rubriques qui figurent sur ces tableaux sont établies selon les normes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Les montants du budget 2014 sont également indiqués à titre de comparaison.

## Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations 2015-2017, qui prévoit des investissements de 15 396 000 \$, a été adopté le 2 septembre dernier. C'est la synthèse des investissements que LaSalle va consentir pour maintenir ses infrastructures, pour préserver la qualité des services aux citoyens et entretenir les équipements collectifs. Spécifiquement pour l'année 2015, le PTI prévoit 5 132 000 \$ en projets.

Le plus gros investissement, soit 1 500 000 \$, sera consacré au programme de réfection routière. LaSalle a toujours eu le souci de maintenir ses investissements dans son réseau de rues et de trottoirs, et nous en voyons le résultat aujourd'hui. C'est important pour la valeur des propriétés, pour notre économie et même pour la qualité de vie des citoyens. À preuve, les deux chantiers de réfection que nous venons de réaliser sur les rues John-Campbell et Parent, et qui comportent tous deux l'ajout de bandes gazonnées, la plantation d'arbres et l'aménagement de bassins de rétention des eaux pluviales. Des rues avec une chaussée refaite, certes, mais aussi des rues plus vertes, tel que prévu dans le Pacte vert, notre plan de développement durable.

Pour ce qui est de notre programme de réfection de bâtiments, nous allons y investir en 2015 pratiquement la même somme que dans les rues, soit 1 432 000 \$. Nos bâtiments municipaux ont la réputation d'être parmi les mieux entretenus de la Ville, avec ceux de Saint-Laurent. Nous sommes fiers d'accueillir les citoyens dans des bâtiments bien entretenus, conviviaux et sains.

Du côté de nos parcs, une autre grande fierté laSalloise, c'est une somme de 1 000 000 \$ que nous allons investir en 2015 dans la réfection des jeux d'enfants, le réseau de sentiers, le mobilier urbain, les chalets, les terrains de sport, les panneaux indicateurs, etc. En plus de cette somme, 600 000 \$ seront investis spécifiquement dans le programme de réfection de piscines.

Enfin, nous poursuivons le renouvellement de notre parc de véhicules pour une somme de 600 000 \$. Je souligne en passant que nous avons pris livraison cette année de notre premier véhicule entièrement électrique, un autre engagement pris dans le cadre du Pacte vert.

Mes collègues et moi vous avons présenté ce soir un budget équilibré et rigoureux, qui reflète la vision du conseil pour 2015. Voici des dossiers inscrits dans la planification 2015 et dans celle des prochaines années :

- maintenir une gestion rigoureuse des dépenses et élaborer un plan de relève de la main d'oeuvre;
- élaborer un plan local de déplacements;
- poursuivre avec la Ville de Montréal la planification et la réalisation des nombreux projets que nos citoyens attendent, comme :
  - la passerelle Lapierre;
  - la réalisation de la sculpture du 100e et du pavillon d'accueil au parc des Rapides;
  - l'agrandissement de la bibliothèque;
  - la mise en service d'unités de traitement des odeurs;
  - l'amélioration du lien routier entre Lachine et LaSalle, etc.
- assurer l'alimentation du secteur ouest de LaSalle avec de l'eau de Montréal;
- poursuivre la mise en valeur du potentiel de développement résidentiel pour accueillir de nouvelles familles;
- mettre en valeur les percées visuelles sur le fleuve;
- solutionner les problèmes d'eau brouillée dans certaines rues;
- rénover l'ancien hôtel de ville et le moulin Fleming;
- et assurer l'avenir de notre arrondissement, de ses infrastructures et de sa mission, parce que LaSalle est notre milieu de vie.

Merci de votre attention et bonne soirée

---

**CA14 20 0517**

**Approbation du budget 2015**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver le budget de fonctionnement de l'arrondissement de LaSalle pour l'exercice 2015 et de le transmettre au comité exécutif de la ville de Montréal.

**VOTE**

**Votent en faveur :** Mme la mairesse Manon Barbe, Mme la conseillère Laura-Ann Palestini, Mme la conseillère Nancy Blanchet, Mme la conseillère Josée Troilo, M. le conseiller Serge Declos

**Vote contre :** Mme la conseillère Monique Vallée

Adoptée

30.01 1143035014

---

**CA14 20 0518**  
**Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre.

---

**CA14 20 0519**  
**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

---

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

---

Chantal Gagnon  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Manon Barbe  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2014.